



REGLEMENT PARTICULIER

LE CHRONO DE TAKAMAKA (CLM Individuel en Côte) 5^{ème} Edition

Ecole élémentaire Alexis de Villeneuve Abondance / Aire de Pique-Nique de Takamaka ST-BENOIT
Samedi 20 juin 2026

HORAIRES et CATEGORIES

FEMININES U19 + JUN-SEN-VET FEMININES U15-U17, MIN-CAD (Classement Scratch) U15 G	13h00 : 1^{er} DEPART (Finition Quartier Olympe sur D53) Parcours de 6.000km Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé. Ermargement au même endroit que le lieu de Départ !
U17 G VETERANS ; ACCESS 1, 2, 3, 4	13h15 : 1^{er} DEPART (Face Ecole élémentaire Alexis de Villeneuve / Abondance D53) Parcours de 8.000km Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé. Ermargement au même endroit que le lieu de Départ !
ELITE, OPEN 1-2-3, Junior, Espoir	

Les participants devront être licencié 2026 FFC--.

ITINERAIRE : PARCOURS DE 8,000Km

Départ :

Face Ecole élémentaire Alexis de Villeneuve / Abondance D53
Chemin Gand Fond, Direction Takamaka D53

Départ (6.000km) : FEM U19 + Jun-Sen-Vet, FEM U15-U17, U15 G : **ARRIVEE :** Aire de Pique-Nique de Takamaka D53, ST-BENOÎT.
Finition Quartier Olympe sur D53

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route, les consignes d'avant départ, et la propreté de l'itinéraire emprunté.

Les voitures ne doivent pas se garer aux abords de la ligne d'arrivée.

VEHICULE OUVREUR : Interdit.

VEHICULE SUIVEUR : 1 voiture autorisée par coureur, pas de moto.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement à l'arbitre lors de l'ermargement.

La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m, feux de croisement).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie U15 G les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont **Interdits**, roues à rayon, casque route.
- En catégorie U17 G les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont **Interdits**, roues à rayon, casque route.
- En catégorie FEM U15-U17 les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont **Interdits**. Elles concourent au même temps que les Féminines U19 + Jun-Sen-Vet.

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

RAVITAILLEMENT : Interdit

ECHAUFFEMENT : autorisé uniquement en dehors du parcours de l'épreuve.

ERMARGEMENT : présence et contrôle du coureur 5 min avant son départ.

ENGAGEMENTS : 10€ par coureur, +5€ / dossard FFC 2026 si oublié

→ **Votre Dossard FFC 2026 est obligatoire, +5€ si oublié**

INSCRIPTION EN LIGNE Individuelle obligatoire : www.webservices.re.

Païement en Ligne avant le jeudi 18/06/2026 – 12H00.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Date limite d'inscription :
Le jeudi 18 juin 2026 à 12h00.

Prix aux coureurs : Pas de grille Fédérale

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie.

ARBITRES : CHEFIARE Anthony, ROBERT Ulysse, GOULJAR Eddy, ALMAR Véronique.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 62 22 95 (MR LAUGIER Régis) ou 0692 37 58 25 (MME Catherine LAUGIER)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

CYCLO CLUB BENELECTINS (C.C.B.) – 11 chemin Millecols, Bras Madeleine – 97470 SAINT-BENOIT – SIRET : 830 439 628 00018
MR LAUGIER Régis, TEL : 0692 62 22 95 - cyclo.club.benedictins.97470@gmail.com